

# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS

Citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2011

Le Conseil municipal adoptait à sa séance ordinaire du 3 juillet 2012 les états financiers consolidés de l'année 2011 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 se résume comme suit :

Revenus de fonctionnement:	9 476 421 \$
Charges de fonctionnement :	(9 931 691) \$
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	<b>(455 270) \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>	
• Amortissement inclus dans les charges	1 381 835 \$
• Remboursement de la dette à long terme	(565 176) \$
• Affectations- Activités d'investissements	(527 392) \$
• Affectations- Réserves et excédent accumulé	305 775 \$
• Autres éléments de conciliation	204 954 \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice pour la Ville d'Asbestos :</b>	<b>344 726 \$</b>

## PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2012

Pour 2012, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 4 007 800 \$.

Au cours de la dernière année, nous avons effectué plusieurs investissements qui étaient prévus au budget présenté en décembre 2011 mais nous avons également dû procéder à des investissements imprévus.

### Au cours de l'année 2012 :

• **Nous avons procédé** à la réfection complète d'une partie du boulevard Saint-Luc. Le projet vient de se terminer avec un succès financier et esthétique. Nous avons maintenant une véritable entrée de ville de qualité. En parallèle au projet du boulevard Saint-Luc, un premier bâtiment a été construit sur l'emplacement laissé vacant par la démolition de l'ancien hôtel de ville. Notre projet de revamp ce secteur va bon train. Les cinq terrains disponibles ont trouvé preneur. Des constructions seront érigées à cet endroit d'ici quelques mois. Dans le même ordre d'idée, la Ville d'Asbestos, via sa Corporation de développement, a fait l'acquisition du bâtiment situé au 276, rue du Roi afin de favoriser sa mise en valeur. Des projets intéressants s'en viennent à cet endroit.

• **Nous avons mis** en œuvre notre stratégie de communication liée à l'image de notre ville dans le cadre du plan d'action sur la diversification de notre économie. Le lancement de cette stratégie le 19 octobre a été l'aboutissement de plusieurs mois de coordination et de préparation pour lancer une série de gestes mettant en valeur notre communauté qui va se continuer sur plus d'une année encore.

• **Nous avons continué** à renouveler nos équipements nécessaires au service des Travaux publics dont entre autres l'acquisition d'une chargeuse sur roues.

• **Nous avons continué** la rénovation de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies qui présentait des signes de vieillissement. Nous avons corrigé les problèmes d'éclairage et aménagé une salle supplémentaire à l'étage. Il s'agissait de la deuxième de trois phases de travaux pour cette propriété.

• **Nous avons mis** en place une ressource permanente en prévention incendie. Ce service est également offert aux municipalités voisines, générant ainsi quelques revenus.

• **Nous avons continué** la réfection de la caserne incendie dans le parc industriel.

• **Nous avons procédé** à la signature d'une nouvelle entente de travail avec notre personnel syndiqué. Cette entente a été renouvelée pour une période de 5 ans, soit jusqu'en décembre 2016.

• **Nous avons continué** la mise à niveau de notre système informatisé de comptabilité afin de nous permettre un suivi plus rigoureux de nos dépenses et investissements.

• **Nous avons travaillé** à optimiser notre procédé de traitement de l'épuration des eaux usées en installant un nouveau système de recirculation des boues de traitement.

• **Nous avons rendu** obligatoire la participation à la collecte des matières compostables (bacs bruns) et mis en place les outils nécessaires pour aider les citoyens dans leur gestion de leurs matières.

• **Nous avons continué** la réfection de notre réseau routier local en complétant le réaménagement de la rue Demers et en procédant à des travaux de resurfacement d'une partie de la rue Larochelle dans le secteur Trois-Lacs.

• **Nous avons adopté** notre plan d'action visant la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

• **Nous avons continué** à mettre à niveau nos propriétés. Ainsi, nous avons changé le bâtiment de service du parc Dollard, nous avons réparé une partie de l'usine d'épuration ainsi qu'une partie de l'usine de filtration.

• **Nous avons entamé** une révision de l'évaluation de nos bâtiments dans le cadre de la gestion de nos assurances de nos propriétés.

• **Nous avons aménagé** de nouveaux espaces de bureau pour accueillir l'organisme Transbestos au sein de nos installations dans le cadre de la restructuration de cet organisme. La Ville d'Asbestos agit comme mandataire des municipalités membres pour le suivi contractuel avec le ministère des Transports et Transbestos.

• **Nous avons continué** la diversification de notre économie avec l'arrivée en 2012 de la Fromagerie l'Oiseau-bleu dans notre parc industriel. Nous avons également procédé à l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du parc industriel. Toutes les entreprises du parc industriel peuvent maintenant se brancher sur la fibre optique. Nous avons mis en place un programme pour aider les entreprises à se brancher à Internet haute vitesse. Nous travaillons à la diversification de notre économie avec notre Corporation de développement socioéconomique.

Comme vous le voyez, l'année 2012 a encore été très active pour votre administration municipale.

## INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2012

En 2012, nous avons continué de travailler à optimiser nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2012 estimés à 9 076 000 \$ et des dépenses de 9 025 000 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 50 000 \$.

### TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2012

À la suite d'une analyse comparative du traitement des élus auprès de plusieurs municipalités comparable à celle d'Asbestos, le traitement alloué aux élus municipaux en 2012 a été révisé à la hausse. Celui-ci n'avait pas bougé pendant plus de 7 années consécutives. Il s'établit dorénavant comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	22 800 \$	7 600 \$
Allocation des dépenses	11 400 \$	3 800 \$
	<b>34 200 \$</b>	<b>11 400 \$</b>

## LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (Du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012)

Cette liste est disponible sur le site Internet de la Ville d'Asbestos ainsi qu'à la réception de la Ville d'Asbestos.

### ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013

Le Conseil municipal travaille présentement à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2013 qui seront adoptées le **lundi, 17 décembre prochain**. Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir à leurs citoyens des services qui répondent à leurs attentes et ça, au meilleur coût possible tout en contenant la dette municipale.

L'annonce de la fermeture définitive de Mine Jeffrey a été un choc pour tous et représente pour notre organisation et notre communauté un grand défi pour assurer le développement de l'emploi chez nous. Nous sommes déjà à pied d'œuvre et entendons y mettre les efforts nécessaires avec tous nos partenaires locaux et régionaux pour la diversification de l'économie d'Asbestos.

2013 sera la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. La fermeture de Mine Jeffrey pourrait avoir un impact que nous pensons pouvoir atténuer.

L'année 2013 sera une année de consolidation de nos gestes posés dans les dernières années. Ainsi, au cours de la prochaine année nous allons nous concentrer sur l'intensification de la diversification de notre économie et continuer la mise en œuvre de notre stratégie de communication pour améliorer l'image de notre ville. Ces deux projets vont demander beaucoup de nos ressources, cependant nous allons continuer à maintenir des services qui répondent aux attentes de nos contribuables.

Voici les principales orientations qui nous guident dans la préparation du budget pour l'année 2013. Nous savons que bien des choses restent à faire dans notre ville et que la tâche est importante. Nous demeurons convaincus qu'avec le support des citoyens et citoyennes d'Asbestos, nous pourrions faire une différence significative dans la gestion de notre organisation et de notre collectivité.

Nous pouvons vous assurer que votre Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira pour l'avenir afin de faire prospérer notre milieu. Merci.

Hugues Grimard, maire



## OFFRE D'EMPLOIS

**PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN D'UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE PARC DES GÉNÉRATIONS SUR LA 1<sup>re</sup> AVENUE (emplois saisonniers)**

Le **Service des loisirs** de la Ville d'Asbestos est à la recherche de deux (2) candidats pour l'entretien et la surveillance d'une patinoire extérieure au Parc des Générations sur la 1<sup>re</sup> Avenue à Asbestos durant la saison hivernale.

### Qualifications exigées :

- ↳ Être disponible en semaine, fin de semaine et en soirée
- ↳ Être capable de travailler avec le public en général
- ↳ Avoir une bonne condition physique

### Tâches de l'emploi :

- ↳ Préparation, déneigement et entretien (arrosage) de la patinoire et anneau de glace
- ↳ Surveillance du public (respect des règlements)

### Conditions pour les postes :

La durée de l'emploi est selon la saison et dure environ 9 à 12 semaines. Le salaire est à discuter. Les préposés travailleront sur un horaire variable (de jour, de soir et la fin de semaine).

Les personnes intéressées par ces postes sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au responsable à l'adresse ci-dessous ou en prenant rendez-vous avec le directeur des loisirs, **avant la date limite du 30 novembre 2012**.

Daniel Garant, directeur des loisirs de la Ville d'Asbestos  
345, boulevard Saint-Luc, Asbestos, Québec J1T 2W4  
Pour information ou rendez-vous : 819 879-7171, poste 3238

## Prévenir les feux de cheminée

Le ramonage de cheminée est de mise avant l'hiver! Soyez vigilants et prévoyants en faisant ramoner votre cheminée par un professionnel ayant la formation nécessaire. N'hésitez pas à demander des preuves de compétence et des références afin de vous assurer de la qualité du travail qui sera effectué.

Souvenez-vous que vous devriez faire ramoner votre cheminée minimalement une fois par année même

si vous n'utilisez pas beaucoup votre appareil à combustion. Le niveau de saleté d'une cheminée ne dépend pas seulement de la fréquence d'utilisation mais surtout de la qualité du combustible utilisé.

Vous avez des questions concernant le ramonage de votre cheminée, nous vous invitons à communiquer avec le Service de sécurité incendie d'Asbestos au 819 879-7171, option 4.

## AVIS PUBLIC (ERRATUM) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la parution de l'avis public dans le journal Les Actualités du 14 novembre dernier, une erreur s'est glissée à l'effet que nous aurions dû lire dans le texte: **Nature et effets : 603 mètres carrés au lieu de 690 mètres carrés.**

Donné à Asbestos, Québec, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre 2012.  
**Marie-Christine Fraser, greffière**

## AVIS PUBLIC

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 2012-195**

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES EMPLOYÉS DE LA VILLE D'ASBESTOS

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le 10 septembre 2012, un projet de règlement instituant un « Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés de la Ville d'Asbestos » a été présenté.

1- Que le projet de Code d'éthique et de déontologie des employés d'Asbestos énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, telles que : l'intégrité des employés municipaux; l'honneur rattaché aux fonctions d'employé municipal; la prudence dans la poursuite de l'intérêt public; le respect envers les membres du Conseil et les collègues municipaux et la recherche de l'équité.

2- Que le projet de Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville d'Asbestos contient des règles concernant, notamment, leur indépendance de jugement eu égard à leurs intérêts personnels, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres conduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la municipalité ainsi que l'après-emploi.

3- Que le projet de Code d'éthique et de déontologie contient également des mécanismes de contrôle et les sanctions pouvant être imposées.

4- Que l'adoption du règlement instituant le « **Code d'éthique et déontologie à l'intention des employés de la Ville d'Asbestos** » aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi 3 décembre 2012 à 19 h 30** à la salle du Conseil municipal d'Asbestos.

Donné à Asbestos, Québec, ce 21 novembre 2012.  
**Marie-Christine Fraser, greffière**

## AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2012

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le Conseil municipal d'Asbestos adoptera le budget 2013 à une séance extraordinaire qui sera tenue **mercredi, le 19 décembre 2012 à 19 h 30** à la Salle du Conseil municipal, 124, rue Greenshields.

Les discussions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2013.

Donné à Asbestos, Québec, ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2012.

**Marie-Christine Fraser, greffière**

**Desjardins**  
Caisse des Métaux blancs

**Siège social**  
535, 1<sup>re</sup> Avenue, Asbestos  
819 879-7167

**Centre de services de Danville**  
39, rue Daniel-Johnson, Danville  
819 839-2707

**Centre de services de Saint-Adrien**  
1579, rue Principale, Saint-Adrien  
819 828-2833